UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00355133 0

La confession generale
d'Audinot

PN
2638
A85A3

De la part de l'auteur
à Monsieur Frederix
Alex Scié

CURIOSITÉS BIBLIOGRAPHIQUES

3040

LA CONFESSION GÉNÉRALE D'AUDINOT

JUSTIFICATION DU TIRAGE

			Numéros.
10	exemplaires	sur papier de couleur,	1 à 10
50	—	sur papier Whatman,	11 à 60
290	—	sur beau papier vélin teinté,	61 à 350

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY.

Satiricomanus Inv: *Imp. Dorval Paris* *Criticomanus Sculp:*

O iniquitates !...

LA CONFESSION
GÉNÉRALE
D'AUDINOT

Réimpression textuelle sur le pamphlet original et rarissime de 1774

ENRICHI D'UN AVANT-PROPOS

ET DE

NOTES CRITIQUES ET BIOGRAPHIQUES

PAR

AUG. PAËR

Et orné d'un joli Frontispice gravé sur cuivre

ROUEN

CHEZ J. LEMONNYER, LIBRAIRE

Passage Saint-Herbland.

—

1880

PN
2638
A85A3

AVANT-PROPOS

LE pamphlet dont nous offrons aujourd'hui la réimpression aux amateurs est un des plus rares écrits scandaleux parus dans la seconde période du siècle dernier.

A cette époque, où rois, princes, ministres, nobles et fermiers-généraux, étaient en butte aux railleries sanglantes, aux audacieuses épigrammes des libellistes, les courtisanes, les filles d'opéra, les comédiens des grands et des petits théâtres, ne furent pas exempts des coups que portaient ces faiseurs de pamphlets à cette société chancelante, qui devait disparaître dans le grand tourbillon révolutionnaire.

C'était le bon temps, que celui où paraissaient ces produits orduriers, débités sous le manteau d'un colporteur de vilenies littéraires ; c'était le bon temps : on connaissait le nombre d'amants de Mlle ***, on savait combien de fois, où et comment elle... comblait de ses faveurs, les princes de Conti, de Soubise, de Hennin, les comtes d'Aranda, d'Artois, de Lauraguais..... Mais à quoi bon redire ce qu'on savait et ce que nous n'ignorons plus! Pourquoi remuer ce tas de choses malpropres, que Bachaumont et Métra nous racontent !

Dans le *Théâtre* du 1er janvier 1875, pages 93 et suivantes, M. J. Bonnassies fit paraître un long article sur la *Confession générale d'Audinot*, dans lequel il cherchait à fixer la paternité de cette rarissime plaquette, travail aride, ingrat, que nous essayâmes d'entreprendre après lui, et que nous dûmes abandonner, faute de documents suffisants, réservant au hasard le soin de nous éclairer.

A l'encontre de notre savant confrère, nous pensons qu'il ne faut pas attribuer la *Confession générale d'Audinot*, malgré l'analogie des idées et la similitude d'expressions, à

Mayeur de Saint-Paul, ni à *Thévenot de Morande*, en un mot à l'auteur de l'*Espion du boulevard du Temple.*

Il est probable, on pourrait dire certain, que la *Confession* est œuvre de vengeance, mais de qui?

De *Mont-au-ciel?* — De *Barette?* — De *l'Avocat Araignon?*

En ce qui concerne ce dernier, ne peut-on voir dans cette phrase du mystérieux confesseur, lancée à propos de cet avocat sans cause : — « Hâtez-vous de jouer quelque « chose de lui sur votre théâtre, ou craignez « qu'il ne vous joue vous-même en public. Je « sais qu'il vous prépare sourdement des traits « qui vont vous paraître bien venimeux... « (*Page 32*) », — l'annonce d'une menace déjà et promptement mise à exécution?...

Mais sans nous arrêter à cette hypothèse, poursuivons et examinons avec soin la gravure qui accompagne la *Confession d'Audinot*, gravure que nous reproduisons en fac-similé en tête de notre réimpression, et dont notre confrère du *Théâtre*, n'a pu saisir complètement le sens. Elle est encore plus énigmatique que la brochure : elle nous représente la chambre d'*Audinot* et le

lit sur lequel « *hocquetant* » sa confession, gît notre « *histrion* ». A droite, assis dans un fauteuil, le mystérieux abbé élève les bras au ciel, en s'écriant : « *O iniquitates !* » ; à gauche, le diable, dont les jambes sont couvertes d'un maillot parfaitement distinct et dont la queue se termine en fleurs de lys (?). Ce diable prend par la main et tire à lui Audinot, trouvant sans doute une telle confession du ressort de l'enfer bien plus que du ciel.

Au fond, à droite, et derrière le rideau, un tableau représentant un personnage qui sculpte une tête de femme; à gauche, une porte, derrière les vitres de laquelle on voit les « *comédiens de bois*, » puis un arlequin, qui, le poing sur la hanche, et la batte en main, s'exerce sur la corde raide.

Au-dessous de cette porte, un autre tableau : un singe qui danse en faisant vis-à-vis à un chien; enfin, au fond du lit, les instruments et les arabesques « *demeurés lettre close* » pour M. Bonnassies : Une faveur retenant deux fers, dont l'un à friser et l'autre à papillottes, symboles de l'ancien métier d'Audinot, surmontés des lettres *N. A.* entrelacées et formant le monogramme de son nom; Nicolas-Médard Audinot, le tout un peu

fouillis sur la reproduction faite pour le journal *Le Théâtre*.

Nous pensons que c'est dans un de ces deux écouteurs d'Audinot, l'abbé ou le diable, qu'il faut chercher l'auteur de la brochure.

Cet auteur, quel qu'il soit, effrayé du tapage que faisait son pamphlet, et de ses conséquences probables, dut faire disparaître la gravure, seul indice compromettant qui pouvait le livrer à la vindicte des cabotins; ce qui expliquerait la fréquente absence de cette gravure dans les exemplaires connus.

C'est à tort que, dans son article, M. Bonnassies donne, comme unique, l'exemplaire de la bibliothèque des auteurs dramatiques, exemplaire d'ailleurs incomplet, en lambeaux, paraît-il, mais accompagné d'une photographie de la gravure originale.

Nous connaissons, nous, trois exemplaires bien conservés de la *Confession*. 1° — Celui de M. E. Michelot, de Bordeaux, exemplaire sans gravure, qui fut acheté chez Poulet-Malassis; 2° — Celui qui figurait au catalogue Sardou, n° 2,735, du mois de novembre 1878, et qui fut enlevé pendant l'impression du catalogue; 3° — Celui que nous possédons, également sans gravure.

Signalons encore : 1° — Dans le *Catalogue Soleinne,* tome 5, *Écrits relatifs au théâtre,* n° 533, un exemplaire possédant la gravure adjugé au prix de 4 fr. 25 ; 2° — Dans le catalogue Sapin, de février 1878, n° 828, un exemplaire, qui ne fut pas vendu par la simple raison qu'au moment de la vente il avait disparu, et qui depuis n'a pas été retrouvé.

Les amateurs nous sauront donc gré de la réimpression de ce libelle, aussi rare que curieux, qui intéressera non seulement les collectionneurs de pièces sur le théâtre, mais encore les fureteurs de curiosités littéraires et de chroniques de « *haulte graisse.* »

AUG. PAËR.

Mai 1880.

CONFESSION
GÉNÉRALE
D'AUDINOT

Des sottises du temps présent je compose mon fiel.

BOILEAU.

A GENEVE
Chez les FRERES CRAMMER
ET ICI
Sous le Manteau.

M. DCC. LXXIV.

CONFESSION GÉNÉRALE

D'AUDINOT

SI tout ce qui concerne les grands hommes a droit d'intéresser la société, quel cours ne doit pas avoir dans le public le premier acte de catholicité du fameux AUDINOT?... A Dieu ne plaise qu'en le mettant au nombre des grands hommes, je prétende faire ici un jeu de mots trivial, et insulter à la taille dégingandée de cet histrion; je la lui passe avec autant de bonhomie que sa figure plate et son regard insolent.

Considérons-le donc par ses beaux endroits. Audinot est grand par ses talents, il fut le premier savetier des théâtres forains; Audinot est grand par état, il a été directeur de marionnettes; Audinot enfin est grand par ses rivaux, il est le digne émule des Nicolets [1].

[1] De l'aîné, par le batelage de quelques-unes de ses

Je le répète, tant de titres réunis doivent intéresser tous les gens de goût à connoître à fond cet homme de mérite; et qu'est-ce qui peut mieux développer les replis de ce grand cœur, les affections de cette belle âme, qu'une confession générale? Hâtons-nous donc de la donner.

Nicolas, (à ce nom, je lève le chapeau) Nicolas Audinot, un jour de cette automne, célébroit une de ses orgies journalières au milieu de sa cour bateleuse, c'est-à-dire qu'on voyoit briller à ce banquet la dame Fargeau [1], ci-devant mesquine ravaudeuse, à présent maman complaisante, à côté de Cléophile [2], son

pantomimes, telles que : *Isabelle de Pontoise,* etc.; du cadet, par les puérilités de nombre de ses pièces, comme *l'Assemblée des animaux*, et encore cinquante-deux, etc. (*Note de l'édition originale.*)

[1] Nous n'avons trouvé aucun détail relatif aux faits et gestes de cette « *dame Fargeau.* » C'est en vain que nous avons cherché dans les tableaux d'emplois des ouvreuses, portières et habilleuses des différents théâtres, seuls postes que pouvait tenir décemment une telle femme.

[2] La jeune Cléophile faisait partie, dès la fondation de l'Ambigu, du corps de ballet de ce théâtre. En 1773, elle s'engagea comme danseuse en double à l'Opéra; peu jolie, mais gracieuse et le minois provocateur, elle ne tarda pas à s'attirer un grand nombre d'adorateurs, parmi lesquels le comte d'Aranda, ambassadeur extraordinaire d'Espagne, dont elle devint la maîtresse en titre, aux appointements de 300 louis par mois.

A cette époque, elle quitta son logis de la rue du Mail pour aller habiter un appartement somptueux, rue Neuve-des-Petits-Champs.

A la date du 4 avril 1774, *Bachaumont*, après nous avoir décrit Longchamps, la toilette et le merveilleux

élève. La mère étoit en barbes détroussées, et la fille en jupons relevés, le tout suivant l'usage. Les Jouglas [1], mère et fille, faisoient avec ces

équipage de la Du Thé, nous dit que : « Mlle Cléophile « s'est piquée d'émulation, et s'y est rendue le ven- « dredi-saint de la même manière, pour faire assaut « de magnificence avec sa rivale. On est resté indécis, « non sur la figure, mais sur le luxe et la richesse des « habillemens, des diamans, du cortège, par la beauté « des chevaux, l'élégance des voitures, etc. ». . . . . .

N'obtenant à l'Opéra que peu de succès, elle se lança à corps perdu dans la plus ignoble débauche et fut bientôt chassée de ce théâtre, pour cause de maladie honteuse, dont il est fait mention dans une facétie de décembre 1779, imprimée à peu d'exemplaires, et qui, rare dès son apparition, fut reproduite par *Bachaumont* et *Métra*, à la date du vendredi 31 décembre 1779.

Cette maladie prit un caractère tel, que le germe vénérien lui enleva une partie du palais et qu'il fallut remplacer par une feuille d'or toute la partie supérieure de la bouche. Prompte fut sa disgrâce : elle ouvrit alors son salon de la rue Traversière aux beaux esprits du moment.

Monsieur de la Harpe, le « *fameux critique*, » lui fit une cour aussi ridicule qu'assidue. Après avoir eu l'audace de conduire cette drôlesse à une séance de l'Académie, et de la placer près de la duchesse de Chartres, il eut la sottise de lui adresser sous le couvert de l'anonyme, dans le *Journal de Paris* du jeudi 21 août 1782, une série de huitains d'une versification facile et d'un goût douteux.

Comment mourut-elle? On ne sait. Elle a dû s'éteindre comme tant de ses pareilles, à Saint-Lazare ou à la Salpêtrière.

[1] Ce couple intéressant avait pour mari et pour père, *Louis-Marie Jouglas*, garde des maréchaux de France, que son service à ce moment retenait en Corse. Pendant son absence, Audinot abusant de la crédulité facile, et du bon vouloir à toute épreuve d'une mère désireuse de voir sa fille tenir le haut du trottoir, enleva d'un com-

deux dames assaut de complaisance, et paroli d'impudicité. La belle et jeune Duparc [1] rioit bêtement, et cela faute de pouvoir faire mieux ; sa mère regardoit tout le monde de travers, n'ayant jamais eu la faculté de fixer personne en face. La froide, mais attentive Rousseau [2], con-

mun accord, la petite *Marie-Jeanne*, dite *Jeannette*, alors âgée de 14 ans, et vécut pendant quelque temps maritalement avec elle. A son retour, grande fureur du père, qui, procédure aidant, reprit son enfant et la mit au couvent. Peu de temps après, Jeannette réintégra le domicile paternel, et s'en échappa de nouveau, pour retourner vivre avec Audinot qui finit par l'épouser. (Voir au sujet de cette affaire les curieux documents que donne M. Campardon dans son ouvrage « *Les Spectacles de la foire* », et les pages 107 à 109 de l'*Espion du boulevard du Temple*).

[1] Cette fille était attachée au théâtre d'Audinot depuis 1769, elle jouait les rôles accessoires et figurait encore dans les ballets; en 1775, elle quitta l'Ambigu pour entrer comme surnuméraire dans le corps de ballet de l'Opéra.

[2] *Manette Rousseau* remplissait à 15 ans chez Audinot, et depuis 1772, les rôles d'amoureuses et de coquettes.

L'*Espion du boulevard du Temple*, à la page 120 de son premier volume, nous donne de bien curieux détails sur la moralité de ce jeune tendron. Nous citons : « La mère de cette petite a une singulière manie. Ne « voulant point paraître avoir quelqu'un qui entre- « tienne sa fille, ceux qui vont chez elle n'ont l'air d'y « entrer qu'en qualité d'adorateurs, et recevant d'eux « par-ci par-là quelques cadeaux, sans tirer à consé- « quence, la petite s'évade au jardin, l'amant la suit, la « mère ferme les yeux... Un moment après, Mme Rous- « seau appelle Manette : *Que faites-vous dans le jar- « din, mademoiselle ?— Maman, je cueillais des cerises !* « — *A la bonne heure.* L'amant enchanté, croit avoir

sidéroit sa gorge naissante, et en détournoit ses regards de manière à faire remarquer l'une et l'autre chose à son protecteur.

Boston [1], qui se dit compositeur de musique, et Liesse [2], qui se croît maître de ballets, plus connus à Cythère qu'au Parnasse, par leurs talents producteurs, remplissoient avec le grand *flandrin* de Mont-au-ciel [3], et en dépit de lui, le rôle de complaisans auprès de notre directeur.

Ce Richard à la mode, jaloux d'avoir des

« joui de sa beauté à l'insu de sa mère. Quel plaisir pour « lui ! Ah! le nigaud! Mais combien la mère Rousseau « en fait ainsi, sans avoir l'air de consentir à rien. »

[1] *Boston* faisait partie dès 1766 des chœurs de l'Opéra en qualité de *taille*, emploi qu'il tint jusqu'en 1771, époque à laquelle il quitta ce théâtre, et vécut *pochette en main*, en courant le cachet. C'était, au dire d'un de ses contemporains, un débauché cynique, doué d'un grand orgueil, que justifiait une incapacité notoire.

[2] *Bernard Liesse*, entré en 1765 comme surnuméraire dans le corps de ballet de l'Opéra, était en 1774, deuxième « *danseur figurant*; » en avril 1778, il quitta ce théâtre et se mit à professer le maintien dans son maigre réduit de la rue de l'Arbre-Sec. Quelques années plus tard, en 1782, il entra chez Audinot, en qualité de maître de ballet.

[3] Pour ce « *Grand flandrin de Mont-au-Ciel,* » nous trouvons à la page 112 du tome 1er de l'*Espion*, les deux couplets suivants, qu'il fit un certain soir de réception chez Audinot, outré qu'il était des vilains procédés dont il était spectateur:

AIR *du : Haut-en-Bas.*

Dans un tonneau
Saint-Nicolas fit un miracle.
Dans un tonneau
Il tira trois enfants de l'eau ;

beaux-esprits à sa table, pour mesquiner leurs talens et insulter à leur infortune, y avoit introduit ce jour-là un intrus, beau parleur, que j'aurai bientôt lieu de faire connoître.

La conversation avait été analogue à l'assemblée; on avoit proscrit les vertus et déifié les vices, mais comme il est naturel de revenir à ce qui nous intéresse, et que c'est le propre des virtuoses de la trempe d'Audinot, de se louer eux-mêmes, celui-ci s'étendoit outre mesure sur son mérite personnel : matière qu'il croyoit aussi féconde que tout autre l'auroit trouvée stérile. Il abusoit des amplifications, lorsque tout à coup quelqu'un de la compagnie l'interrompit, en lui rappelant avec ironie de

A ton saint tu deviens contraire,
Car aux acteurs tu voudrais faire
Boire de l'eau.

Garde ton eau
Pour laver le cul de Jeannette.
Garde ton eau
Pour tâcher de blanchir sa peau;
Il en faut aussi pour ta fille,
Pour toi, pour toute la famille:
Garde ton eau.

Dans son second volume, à la page 41, l'*Espion* nous parle du « *nommé Montaursier*, qu'Audinot *fut obligé* « *de chasser de chez lui, parce que d'accord avec* « *Sélérier, l'architecte de ce spectacle, il allait faire* « *faire à Jeannette Jouglas de précieuses retraites à* « *Popincourt.* »

Si, comme nous le pensons, le *nommé Montaursier*, et le sieur *Mont-au-ciel*, ne font qu'un, on voit que ce dernier ne tarda pas à revenir de la pénible impression que lui avait produite « *le cul de Jeannette.* »

quelle manière humiliante l'autorité l'avoit forcé à aller mesquinement prendre loge à la foire Saint-Ovide, sur la même ligne fangeuse de ses confrères les bateleurs. Furieux de ce sarcasme, il voulut y répondre, mais sans lui en donner le temps, on lui dit, ou plutôt on lui fit entendre qu'on n'avoit fait éprouver cette transmigration déshonorable à ses Pygmées, que pour punir son ingratitude, et humilier son arrogance. Il n'est point de petites mortifications pour les grandes âmes, notre héros des boulevards en fit l'épreuve, aussi s'évanouit-il en prononçant d'une voix expirante, et en son style énergique : *Mordieu! j'enrage, j'étouffe, je crève!*[1]

A ces mots, une pâleur mortelle semble flétrir en même temps et les roses de son teint, et les lauriers de son front; ses lèvres se pincent, et par un tic naturel, sa bouche se tourne de travers et rend la contorsion du moribond actuel d'autant plus désagréable qu'elle rappelle davantage les grimaces de l'ancien farceur. C'en fut assez pour effrayer la plupart des convives et les mettre en fuite. Tandis que certains

[1] On s'appliquera à rapporter certaines expressions favorites de Nicolas, afin de faire voir qu'il brave aussi intrépidement notre langue que nos personnes; mais il aura toujours au-dessus de nous, le gracieux accent de la Lorraine-Allemande, qu'il ne partage qu'avec l'ami Michel, son très-digne serviteur et compatriote. (*Ed. orig.*)

parasites farcissent à la hâte leurs poches des reliefs de la table et s'esquivent, Cléophile regagne sa voiture, Jeannette rejoint son gréluchon [1], et Fanan [2] va reprendre ses sabots. Cependant, les mères plus attentives et plus prévoyantes restent auprès de notre directeur, ou pour secourir ce milord *pot-au-feu*, ou pour mettre ses bijoux à couvert en cas d'accident. Dans ce commun effroi, toute la maison se rassemble; les gens de la chambre, ceux de la cuisine, la valetaille du théâtre entourent ce maître incomparable, et l'on entend du milieu de ce cercle zélé, Michel [3] et Mont-au-ciel, qui s'écrient : O ciel! notre monsieur se meurt. Le grave Michel, ce bon et fidèle maître Jacques, ajoute froidement, à peu près comme l'ingénieur de Charles XII : *Je me doutois bien que tout ce boucan-là finiroit mal.*

Sur ces entrefaites, on voit accourir Audi-

[1] *Gréluchon* ou *Guerluchon*, c'est, dit *Chevrier* dans son *Colporteur*, page 79, le nom qu'on donne aux amans « qui jouissent et vivent aux dépens de celui qui paye, « et qu'aux termes de l'art on nomme le *monsieur*. Croi- « rait-on que quand ce *Guerluchon* ne suffit pas, il est « dupé lui-même par une troisième espèce, appelée *Far-* « *fadet*. »

[2] Petite fille sans conséquence, jouait les soubrettes, les utilités chez Audinot, qui... l'affectionnait beaucoup.

[3] Ce *Michel* était le cuisinier d'Audinot qui l'avait connu tout enfant à Bourmont, et qu'il avait fait venir à Paris lorsque sa position de directeur fortuné et lovelace, lui permit de tenir table et lit ouverts.

not le contrôleur [1], la buraliste Thurin [2] et deux autres gagistes qui fendent la presse et viennent faire respirer à leur maître du vinaigre des quatre voleurs. Nicolas doit à ceux-ci son retour à la vie; il ouvre l'œil, mais ce bel astre s'éclipsant soudain, on se décide d'après cette dernière foiblesse à porter M. le Directeur sur son lit ; Mont-au-ciel, comme valet de chambre poëte, et Michel, comme pourvoyeur fidèle, sont les deux seuls de ses gens qui osent se charger d'un si précieux fardeau ; mais, ô sort barbare! ô douleur cruelle! le trône de la volupté semble devenir le théâtre de la mort; notre héros n'y respire qu'à peine ; il paroit si foible qu'on craint pour ses jours glorieux, et qu'on s'intéresse pour sa belle âme. C'est le bon Michel qui ouvre le premier l'avis de le faire confesser, assurant qu'il en avoit grand besoin, et depuis long-temps. Au mot de confession, toute la bande *cabotine* [3] frémit; on fit

[1] *Audinot* le contrôleur, le plus jeune des deux autres frères.

[2] *Thurin*, *Thourin*, ou *Tourin*, remplissait à l'Ambigu les fonctions délicates de buraliste; son mari était le concierge et l'entremetteur d'Audinot. Leur fils *Nicolas* était employé au théâtre en qualité de figurant.

[3] On appelle *cabotins*, ces misérables comédiens qui vont de ville en ville amuser, ou plutôt ennuyer le public à vil prix, à peu près comme étoient ceux que Scarron a si plaisamment dépeints dans son *Roman comique*, et tels que sont encore ceux qu'une certaine femme nommée la Logue, fait végéter en les rangeant en

plus, on mit en délibération si ce secours spirituel pouvoit être accordé à un *banguiste* [1]. Les esprits s'échauffèrent; chacun prit parti; les uns avancèrent que l'ancien anathème lancé contre les gens de théâtre regardoit toute la sequelle comique, les autres soutinrent que cela ne pouvoit convenir à nos comédiens actuels, dont l'état étoit devenu si honnête et les mœurs si pures; mais quelqu'un dit, que si les représentations scandaleuses de nos anciens jongleurs les avoient fait regarder comme des gens indignes de la société des fidèles, certaines bouffonneries obscènes du sieur Audinot devoient le faire rentrer dans la classe de ces gens infâmes. Enfin, un homme de bon sens, à qui je sais gré de la solution, prononça qu'on pouvoit bien accorder à messire Nicolas, sous son dais de brocard, et à huis clos, ce qu'on ne refuseroit pas à un mandarin sur l'échafaud et en place publique. La remarque parut généralement si judicieuse qu'il n'y eut plus qu'une voix pour envoyer chercher un confesseur;

espalier sur des bancs, dans son espèce de caveau ou serre froide, à titre de recommanderesse, quand ils sont (pour me servir de ses termes et des leurs) *sur le pavé*. On prétend que cette mère nourrice a donné aussi son chaste téton à l'ami Audinot. (*Note de l'éd. orig.*)

[1] Autre dénomination de ces farceurs, qui substituent aux gestes expressifs les grimaces grossières, et qui, au lieu d'organes sonores, n'ont que des *voix de bois*. (*Note de l'éd. orig.*)

Louis[1] alloit exécuter cette commission, et se félicitoit d'avoir été chargé, au moins une fois en sa vie, d'un message honnête pour son bon maître, lorsque l'intrus dont j'ai parlé, et qui portoit le petit collet, dit qu'il pouvoit remplir les intentions de la compagnie, qu'on n'avoit qu'à le laisser seul avec le moribond, qu'il l'expédieroit tout aussi bien qu'un autre. Aussitôt toute la noble assemblée passa dans une pièce voisine, le mouchoir à la main, et la larme à l'œil.

Alors M. l'abbé rabattit son chapeau sur ses yeux, croisa les mains sur sa poitrine, s'assit au chevet du lit de Nicolas, et lui dit : Mon cher frère, il faut que vous sachiez que je tiens de ma naissance les pouvoirs de vous entendre. Apprenez que je suis le fruit des douces extases que le fameux père Girard éprouvoit sur un prie-dieu avec la belle Cadière; par conséquent, je suis enfant de la balle jésuitique, et je puis, sans autre cérémonie, exercer les fonctions de mes pères; d'ailleurs, si vous savez lire, vous n'ignorez pas qu'en cas urgent tout calotin, approuvé ou réprouvé, peut entendre l'aveu des fredaines de son semblable pour lui donner par prompte expédition le passe-port mystique.

[1] Sous-laquais de Monseigneur, faisant les fonctions à l'hôtel de la direction, et à la loge des Bambins, de Mercure galant et de moucheur de chandelles. (*Note de l'éd. orig.*)

— Ma foi non, dit Audinot, je ne sais ni l'un ni l'autre, et puisque vous allez écouter ma confession, je ne balance pas à vous faire cette première confidence. — Hé bien, voyons; commencez, mon cher frère. — Faut-il ne vous rien cacher? Et ne pourroit-on pas moyennant quelques louis acheter une dispense pour le tout ou partie, comme on en achète pour tant d'autres choses? — Non, mon ami, non, il faut dépouiller ici, en dépit de votre état et de votre caractère, toute dissimulation et tout orgueil. Il faut, dis-je, vous accuser de vos systèmes erronés, de vos mœurs débordées et des fautes de jugement ou de conduite que vous avez commises envers le public, à titre d'intendant subalterne de ses menus plaisirs. — Dispensez-moi au moins de l'acte de contrition; quand il seroit un instant sur mes lèvres, il ne pourroit jamais être dans mon cœur. — Allons, soit; passons.

— Je m'accuse d'abord de n'avoir jamais cru en Dieu. — Et la raison? — Ma foi, je n'en ai point d'autre, sinon que la justice et la grandeur de cet être gêneroit trop mes penchans et ravaleroit trop ma condition; cependant par une bizarrerie qui n'appartient qu'à moi, je me suis souvent extasié dans la coulisse à la vue de mon gentil Polichinel, et je me suis persuadé qu'il avoit quelque chose de surnaturel, seulement parce que c'étoit l'ouvrage de mes mains.

— Vous n'avez que la cervelle animale des fi-

nanciers, vos organes sont trop grossiers pour concevoir des raisonnemens métaphysiques; passons, passons aux fautes que vous avez commises envers votre prochain? — Nos frères sont-ils notre prochain? — Assurément. — Hé bien, j'ai volé un habit d'écarlate à l'aîné des miens, et je ne lui ai pas laissé d'autre marque de reconnoissance pour m'avoir hébergé et secouru dans la plus grande misère [1]. — Étoit-il galonné? — Ho! à la Bourgogne; il en valoit la peine. — Hé bien, c'est bon; à d'autres.

— J'ai eu soixante-quinze, ou même soixante et dix-huit fois la maladie que vos Révérends Pères ont fait passer de l'Amérique en Europe. — Ho! qui ne l'a pas eue? — Jeannette, entre autres, me l'a donnée trois fois, mais je fais un cas singulier de la sienne, et je retourne toujours à la source. — Pourquoi cela? — C'est qu'elle la tient de mon ami Boston, de qui je tiens moi-même cette fille. A propos d'elle, il y a deux ans que je souffris *plattement* que son chevalier me chassât de la maison que je venois de garnir, et dont il essayoit le meuble le plus utile en ma présence [2]. Malgré cela je veux l'épouser pour

[1] *Jean Audinot*, perruquier, rue Saint-Honoré, à la bourse et au logis duquel Audinot eut recours à son arrivée à Paris.

[2] *L'Espion* raconte ainsi, page 108, tome Ier, les détails de cette plaisante aventure: « Une fois, étant arrivé de « meilleure heure qu'à son ordinaire, il fut étonné de « trouver un galant tête-à-tête avec son innocente

braver le préjugé de l'honneur qui m'a toujours répugné.

J'ai séduit une femme raisonnable, mais foible; j'ai voulu violer sa fille, et j'ai fini par *émoustiller* la mienne. — Par saint Ignace, voilà qui est fort! Allons, courage; nous en avons besoin tous deux.

— J'ai employé pour suborner la jeune Pezée, l'autorité de sa mère, la *loguelle* d'un ami, et les avantages de la force; puis je l'ai laissée en proie à la tyrannie de la fortune et aux remords de la conscience. Vaudémont sait qu'elle a mille fois maudit et la mère qui me la vendit, et l'instant où je la séduisis. — O Girard! ô la Cadière! ô mânes de tous mes pères! voilà enfin un scélérat qui vous égale, et dont les crimes approchent des vôtres. Poursuivez, mon fils, poursuivez; mais pour faire diversion aux vices du cœur, avouez-moi les fautes de jugement.

— J'ai eu l'imprudence de me donner pour l'auteur du *Tonnelier*, en dépit de cinq au-

« Jeannette. Son premier mouvement fut de crier et de « s'exhaler en reproches contre sa belle, mais le nouveau « Mars (Monvillé c'est son nom), quittant un moment le « sein de sa Vénus pour s'emparer de sa canne en frotta « rudement le dos d'Audinot qui descendit l'escalier « quatre à quatre, aussi confus et aussi désespéré que « *Candide* lorsqu'il reçut les coups de pieds au cul du « baron de *Thunder-ten-Thronch* pour avoir embrassé « sa Cunégonde derrière un paravent. »

tres, au moins, qui l'ont fait, refait, corrigé et recorrigé, et qui publient dans tous les carrefours, que je n'en ai composé qu'un *misérable* petit air [1].

Pour avoir la manie de grimacer et de brailler un rôle à tablier, je me suis cru en état de jouer à l'Opéra comme aux François les premiers emplois, et j'ai eu le front de faire des démarches pour y parvenir.

L'envie de nuire et de primer m'a fait endosser l'habit de paysan à la Comédie-Italienne, sous lequel j'ai été sifflé à plaisir [2], quoiqu'il fût fait pour moi [3].

[1] Cette pièce était tirée du *Cuvier*, un des contes du livre quatrième des *Contes de La Fontaine*. Elle fut représentée le lundi 28 septembre 1761, sur le théâtre de l'Opéra-Comique à la foire Saint-Laurent; la représentation ne fut pas achevée. En 1765, il profita de son grand crédit auprès des administrateurs des Italiens où il était rentré depuis janvier 1764, pour faire reprendre le 16 mars, son *Tonnelier*, revu par *Quêtant* au poème duquel Audinot ajouta des ariettes nouvelles. « C'est, « dit Grimm, dans sa correspondance du 1er avril 1765, « une rapsodie détestable de quolibets et de doubles « croches. »

[2] Cet accident arriva au célèbre Nicolas Audinot un jour qu'il essayoit, malgré nature, de jouer le rôle de *Colas* dans les *Deux chasseurs*. Le bruit des sifflets fut si aigu et si perçant, que toutes les vitres du bâtiment en pétèrent. (*Note de l'éd. orig.*)

[3] La pièce dont il s'agit ici est en effet « *Les Deux chasseurs et la Laitière*, » comédie en un acte, mêlée d'ariettes par *Anseaume*, musique de *Duni*, elle fut représentée à la Comédie-Italienne. le samedi 23 juillet 1763. C'est en voulant remplacer *Cailleau* dans le rôle

J'ai insolemment, je l'avoue, refusé, sous de faux prétextes, de faire jouer ma petite troupe, ou tout au moins une partie, à la fête d'un homme d'État, dont la clémence soutient encore mon abject individu [1].

J'ai mille fois moi-même manqué çà et là aux membres du public par mes hauteurs naturelles; et mille fois je l'ai fait injurier en corps, sur le théâtre, par les grossièretés étudiées de mes Turlupins; mais voyez sa sottise! Malgré cela, il a la duperie de venir en foule... — Taisez-vous, gredin; respectez un maître dont vous tenez l'existence.—Gredin, le mot est dur; mais au théâtre on apprend à se tout passer. Je reprends donc. Un jour, on vint me dire que les spectateurs de mes secondes loges étoient dans une situation forcée; que les banquettes de mon parquet blessoient le public; que l'escalier qui donne sous le théâtre pourroit faire tuer quelqu'un; quoique tout cela fût vrai alors, je n'y répondis autre chose, sinon : « C'est trop bon pour eux; pourquoi y viennent-ils? Je m'en f...» Je vous lâche le mot propre, parce qu'il est bien matière à confession.

Jamais marquise ou duchesse n'a envoyé

de *Guillot* et non celui de *Colas*, joué par *La Ruette*, que cette fâcheuse aventure arriva à Audinot.

[1] S. A. R. le prince de Conti, qui donnait tous les lundis, dans son grand salon des *Quatre-Glaces*, au Temple, un concert et plus souvent encore « *Un spectacle.* »

retenir une loge chez moi que je ne l'aie refusé, en disant de la dame la petite gentillesse dont je viens de m'accuser.

Quelqu'un venant me demander une place à mon spectacle un jour de fête, je me fis un malin plaisir de le mener jusque dans la loge de plusieurs femmes respectables, et de crier à leurs oreilles : *Par Dieu, mon ami, pourquoi venir ici justement aujourd'hui qu'il n'y a que de la canaille ?*

Dernièrement une de mes anciennes camarades, qui a cent fois restauré mon estomac délabré, dans mes temps de disette, se présenta à moi d'un air fort civil, et me demanda si je la reconnoissois ? A merveille, répondis-je. Mais comme elle me pria ensuite de la faire passer dans une loge vide, et que je goûtois un plaisir secret à voir une de mes bienfaitrices écrasée par la foule qui m'enrichit, je lui dis froidement : *Les places sont faites pour tout le monde ; je ne suis ni bedeau, ni maître de cérémonies ; arrangez-vous* ; et je lui tournai le dos.

Quand j'étois à l'Isle-Adam et que le prince me faisoit dire de me tenir prêt à l'amuser, quoi qu'il me payât bien pour le faire, je m'esquivois furtivement, et je venois à Paris me soustraire à sa vengeance dans quelques temples de l'amour, seuls lieux d'immunité que je connusse alors. — Ah ! malheureux ! vous étiez presque sacrilège ; vous offensiez le Dieu

de la valeur en la personne du grand Conti [1].

— La maladie des beaux-esprits françois m'a gagné par contagion ; j'ai voulu, à l'instar des Voltaire, des Rousseau et des Beaumarchais, me faire une querelle publique ; j'ai attaqué Plainchesne [2]. Mais comme nous n'avions pas ni l'un ni l'autre la faculté d'employer les mêmes armes que ces messieurs, au lieu de nous lancer des épigrammes bien arrachantes et de nous plaindre la larme à l'œil et le rire sur les lèvres, nous nous sommes dit des gueulées très-plates, et nous nous sommes disputés la tête en avant, et le poing sous le nez ; aussi, loin de mériter les regards de tous les

[1] En avril 1762, le prince de Conti proposa à Audinot la régie de son *Théâtre de l'Ile-Adam*. Ce dernier accepta et demanda au conseil d'administration des Italiens, un congé qui lui fut accordé. Après quelques mois de pseudo-direction, il quitta, on ne sait trop pourquoi, le service de son royal protecteur et partit pour Bordeaux. Il joua six mois dans cette ville, puis commença avec quelques-uns de ses camarades, une longue et fructueuse tournée en province à la fin de laquelle il revint à Paris (*Décembre 1763*).

[2] Si l'on veut avoir une idée de la suffisance de ce Plainchesne, dit à présent : de Plainchesne, on prendra connoissance de la requête qu'il a sérieusement présentée au Ministère pour obtenir une pension d'Audinot, comme le Molière de son théâtre. Et si l'on veut juger de ses talents, on lira sa *Fête de Montargis*, dans laquelle on verra comme il ébauche les caractères, il croque les scènes, il sabre les vers, et il empile les couplets. O Favart ! Dieu du théâtre et du goût, vous l'entendez, et vous ne tonnez pas ! (*Edit. orig.*)

élégans de Paris, nous nous sommes attirés les huées de tous les galopins des boulevards.

— Voilà encore un original *croque-mots* que votre Plainchesne ! Et pourquoi choisir ce plat écrivassier, ce bourreau du goût, ce plaisant au gros sel, pour auteur de votre spectacle[1] ? — Pourquoi ? Oh ! vous l'allez savoir. Parce qu'il m'a fait dire qu'il avoit de l'esprit et qu'il me l'a dit lui-même ; ce que je crois puisqu'il est

[1] *Roger Thimothée Regnard de Plainchesne* ou *Pleinchesne*, était un ancien officier d'infanterie au régiment de Saintonge, qui fut aussi gouverneur des pages de la grande écurie du Roi.

Auteur médiocre, voici ce qu'en pensait *Bachaumont*, à la date du *7 octobre 1771* : « Deux auteurs disgrâ-« ciés comme lui du théâtre italien, (c'est d'Audinot « dont il s'agit ici) MM. de Plainchesne et Moline, se « sont adonnés à lui faire des pièces. La liberté qu'ils « ont cru propre à ce genre de spectacle, leur a donné « lieu d'y glisser beaucoup de polissonneries. » Voici au sujet de la *Fête de Montargis*, pièce représentée à la suite du mariage du *comte d'Artois* (Charles X) ce que nous apprend le même recueil : « *23 novembre*. Extraits « d'une lettre de Montargis du 19 novembre. La fête don-« née ici le 12 à Mme la comtesse d'Artois, a été exécutée « par les enfans de l'Ambigu-Comique. Elle a com-« mencé par un prologue. Le théâtre représentait la « place publique d'un village, entremêlée d'arbres et « de maisons. Il était couvert de paysans et de paysannes « de tous les âges. Le sujet était l'embarras où l'on était « de témoigner à la princesse la joie de son arrivée, ce « qui amenoit des vaudevilles et l'annonce d'une comé-« die intitulée : *La Noce de Montargis.* »

. . . . . .

. . . . . « Cette comédie devait être suivie « d'une autre pièce intitulée : *La Guinguette*, dont la « scène devait se passer dans un jardin de cabaret à

de l'Académie de Vasse [1]. — Belle conclusion ! Autant vaudroit-il être de la confrairie de Jérusalem.

— Hé bien ! j'ai choisi un combattant mieux armé; j'ai attaqué Barette, l'auteur du *Grelot*, de *l'Homme*, etc. J'avois lieu de le jalouser, il avoit attiré tout Paris à mon spectacle aux représentations de sa *Frivolité*, où l'on n'avoit pensé qu'à lui et jamais à moi ; j'avois lieu de lui en vouloir, il m'avoit fait voir dans sa *Petite Famille* qu'un père doit plutôt s'égayer par sentiment avec tous ses enfants, que s'amuser par boutade avec un seul. Je l'apostrophe donc en plein café, et à la tête de tous mes satellites; fort de leur soutien, je mets les poings sur la hanche, et je n'épargne ni injures triviales, ni goguenarderies insultantes pour animer la verve

« Paris, au Gros-Caillou. Celle-ci n'a point eu lieu, la « princesse s'étant trouvée trop fatiguée. Il n'y a eu « qu'un compliment en prose, que l'auteur y avait « inséré dans la bouche d'un abbé, qui ait été prononcé à « la fin de la première, et l'on a ensuite chanté le vaude- « ville de la fin. »

[1] C'est ainsi, croyons-nous, qu'on nommait le petit noyau de lettrés et d'amis intimes qui se réunissait dans le salon de la baronne *Cornélie de Vasse*, qui, à la mort de son mari, se lança dans la littérature et publia quelques romans incolores.

Nous lisons dans le tome II de *La Police de Paris dévoilée*, par *Pierre Manuel* : « La baronne de Vasse, « l'aînée, plaît aux étrangers, parce qu'elle a le don des « langues. Le comte de Maldeguene, chambellan de « l'Empereur, l'étudie comme une *grammaire*; aussi « sait-il bien accorder les genres. »

épigrammatique du poète, mais je ne fais que m'attirer un rire méprisant du philosophe. Forcé de quitter prise, je lui lance mon secrétaire intime, mon fier-à-bras, mon aboyeur, mon... Mais notre Rosbif le quitte par mépris pour un tel *factotum*. — Barette, dites-vous ? Ne vous fiez pas à ce pince-sans-rire ; s'il plaint la peine de parler, il ne se refuse pas le plaisir d'écrire ; il est homme à atterrer le directeur Nicolas en France, comme il atterra la directrice Froment en Allemagne [1], car il est ennemi juré des chefs de bandes [2].

— Au reste, avouez-moi de bonne foi si tant

[1] Voici l'épigramme, répandue dans l'Empire, qu'on attribue à cet auteur :

« *Quand je vois la Froment, vil rebut de la France,*
« *Malgré ses traits hideux, sa caduque ignorance,*
« *N'ayant ni vérité, ni bon sens, ni chaleur,*
« *De la scène tragique écorcher les auteurs ;*
« *Souiller insolemment, aux yeux de Melpomène,*
« *Le rang majestueux, sous le titre de reine ;*
« *Quand je la vois assise au trône de Memphis,*
« *Assassiner Voltaire avec Sémiramis,*
« *Je croirois, entendant l'image de la foudre,*
« *La voir réaliser pour la réduire en poudre,*
« *Si je n'étois certain que ce monstre pervers*
« *Est proscrit à la fois du ciel et des enfers.* »

Comme Mons Barette avoue et nie successivement cette méchanceté, on le prie, avec les égards dûs à un confrère, de ne lire cette note qu'un jour qu'il en tiendra l'affirmative, et cela pour ne pas exciter sa bile caustique. (*Edition originale.*)

[2] *Paul Barett de Villeaucourt*, et non Barette, naquit à Lyon le 16 juin 1728. Il était l'auteur du *Grelot ou les etc., etc.*; de *l'Homme ou le Tableau de la vie;* de *l'Ile de la Frivolité*, comédie en un acte, qui fut un des plus grands succès de chez Audinot, mais qui néanmoins n'a pas été imprimée.

d'impertinence ne vous ont pas valu certaines corrections cuisantes ? Vous m'entendez ? — Que trop, de par tous les diables ! Un prince[1], deux marquis, et trois chevaliers au moins ont voulu terminer avec moi, à la turque, leurs différens et ceux de Pezée, Cléophile et Tonton[2], que j'avois traitées comme des misérables. Combien d'autres m'ont menacé de... coups de bâton, puisqu'il faut lâcher le mot ; combien m'en ont promis, m'en ont offert même ! Mais, grâce à mes entours, à mes fausses portes[3], et à mes jambes, j'ai toujours esquivé le danger. — Quoi ! jamais absolument, jamais vous n'avez été froissé, ou même frotté cavalièrement ? — Attendez ; je me rappelle qu'étant membre d'une assemblée de cabotins de province, un camarade brutal m'apostropha vivement de la main.

Un soufflet sur ma joue imprima comme affront,
Le DERNIER *dont ma race ait vu rougir son front*[4].

[1] Le prince de Soubise. Il eut des différends avec Audinot au sujet de Cléophile, laquelle, nous dit *Grimm*, fit partie pendant quelque temps, du sérail de son Altesse. Quant aux deux marquis et aux trois chevaliers dont il est fait ici mention, l'histoire n'a pas conservé leurs noms.

[2] La *Pezée* et la *Tonton*, actrices sans valeur. La première jouait à l'Ambigu les rôles de Pierrot et quelques rôles de femme; la seconde, âgée de 12 ans, remplissait les rôles d'amoureuses et de poissardes.

[3] Ce roi de Cocagne a autant de portes fugitives que le tyran de l'Angleterre eut d'appartements illusoires, et en fait le même usage. (*Edit. orig.*)

[4] Vers parodiés de la sixième scène du premier acte du *Cid*. (*Edit. orig.*)

Au surplus, c'est fort ancien, et comme vous savez, le temps efface tout ; d'ailleurs, c'est pour me venger de pareils traitemens que je fais *fourrer* dans mes pièces tant d'artistes à *coup de bâton*, m'imaginant, d'après ce qui m'arrive, que c'est monnoie courante au Parnasse.

— Sont-ce là les seules petites tribulations que vous ayiez reçues, mon frère ?

— Ho ! je vous fais excuse ; *queu diable*, j'oubliais les mille et une *mystifications* que j'ai essuyées à l'Isle-Adam de la part de l'auteur du *Maréchal* [1], et qui servoient régulièrement, deux fois par jour, d'entremets, de dessert, de café et de liqueurs à tous mes camarades, mais je n'en perdois pas un coup de dent, car je mangeois alors parmi eux autant que mes auteurs mangent à présent chez moi ; et puis je m'en dédommageois encore tous les soirs dans les bras d'une certaine petite laitière avec laquelle je faisois dans le bois ce que nous voyions faire au clair de la lune à la plus jolie et la plus méchante de mes camarades, avec les pages de l'écurie, ou même ceux de la cuisine [2].

[1] *Le Maréchal*, de *François Antoine Quêtant*, fut représenté le vendredi 21 août 1761 ; c'était un opéra comique en un acte à deux parties, en prose, tiré d'après le plan de M. de Serrière, du conte « *Le Revenant* », du Décaméron *de Boccace*. Quêtant en avait confié la musique à *Philidor* et les ariettes à *Anseaume*. En avril 1762, un monsieur *Delautel* fit représenter chez Nicolet, le *Forgeron*, opéra-bouffon sans autre valeur que celle d'être la parodie du *Maréchal*.

[2] M. Audinot est un méchant ; la demoiselle en ques-

Mais passons à des objets plus relevés, plus dignes de moi. Jaloux des titres suprêmes que s'étoit arrogés et que s'approprie le *Guignon*[1] et le *Vestris*, de *Roi* des violons et de *Dieu* de la danse, j'ai voulu les égaler par l'élévation, ne pouvant les approcher par le talent.

Pour m'assimiler avec notre noblesse libertine, quelquefois à mes petits soupers, j'ai exposé les

tion n'avoit que des pages de l'écurie, et le rang accidentel qu'elle avoit alors, l'autorisoit à se faire servir par deux. (*Edit. orig.*)

[1] Nous lisons dans *Bachaumont*, tome XXIV, addition à l'année 1773, date du 11 mars : « Une commu-« nauté de maîtres à danser, connue sous le nom de « *Confrérie de Saint-Julien des Ménétriers*, vient de « s'attirer l'animadversion du ministère. Le sieur Gui-« gnon, en sa qualité de *Roi des Violons*, s'est plaint qu'au « préjudice de ses droits et prérogatives, cette commu-« nauté s'était ingérée de donner des charges de lieute-« nans-généraux des ménétriers et violons à différentes « personnes dans les provinces, qu'eux-mêmes se nom-« maient des substituts particuliers et exerçaient des « vexations sur les différens musiciens, même sur ceux « des cathédrales, sur quoi est intervenu arrêt du Conseil « du 13 février, qui, pour remettre le bon ordre dans « cette hiérarchie musicale, casse toutes ces créations, et « notamment le sieur Barbotin, et rappelle les anciens « réglemens à cet égard qu'on veut remettre en vigueur. » Près d'un an après, à la date du 5 février 1774, Bachaumont formule ainsi l'article nécrologique du *Roi des Violons* : « Le sieur *Guignon*, violon ordinaire de la mu-« sique du roi, est mort à Versailles le 30 janvier, à près « de 80 ans. Son talent supérieur pour le jeu du violon, « lui avait mérité l'office du roi et maître des ménes-« triers du royaume dont S. M. l'avait pourvu par « lettres patentes du 15 janvier 1741. Au mois de « mars 1773, il s'était démis de cette charge qui avait « été supprimée. »

charmes de la Saint-Va [1], *in naturalibus*, aux regards des amateurs que je prédilectionnois; alors, le flacon à la main, elle me servoit d'Hébé, et ne me faisoit jamais perdre la raison sans m'en avoir donné l'exemple, *ce que je trouvois fort drôle.*

Pour trancher encore mieux du plus grand Seigneur, j'entretiens jusqu'à trois filles à tant par mois, sans les passades qu'elles m'accordent, et celles que je suis obligé de leur permettre [2].

— Hé! qui diable peut tant vous en fournir? — Mais les trois grands amis que vous avez vus à ma table sont jour et nuit en embuscade à l'Opéra, sur les boulevards et à mon café, pour monter et renouveler mon sérail; d'ailleurs je fais battre les buissons de Cythère par les piqueurs de la plus haute noblesse, et c'est pour enfiler toute autre chose que des perles que je reçois si bien le chirurgien Guérin [3], l'abbé

[1] La *Saint-Va* était une actrice plus connue au boulevard par ses charmes, que par son talent; elle était une des habituées des orgies d'Audinot, dont jadis elle avait été la maîtresse en titre.

[2] Tous ses amis et tout Paris savent qu'il donne régulièrement à chacune de ses filles vingt-cinq louis par mois, et que c'est ce qui le mettoit hors d'état de payer le quart des pauvres, fût-ce même au profit de l'école gratuite de dessin. (*Edit. orig.*)

[3] Le sieur *Guérin*, ex-chirurgien aux Mousquetaires, était à cette époque le chirurgien appointé du Prince de Conti. D'après ce qu'en disent les écrits de l'époque, ce

Renaud et le poètriau La Salle[1]. — Quoi, vous voyez des êtres de cette espèce ! Et que pouvez-vous en penser ? — Ma foi, rien, sinon que tous chemins mènent à la fortune comme à Rome. D'ailleurs, il y a plaisir à prendre des sujets de

devait être un triste sire : « Le sieur Guérin, chirurgien « du prince de Conti, dit Bachaumont, à la date du « 23 mars 1771, a eu une rixe, il y a quelque tems, à « l'Opéra, avec M. le marquis de Langeac, colonel à la « suite des grenadiers de France. Ce dernier ayant « trouvé mauvais que l'autre eut regardé indécemment « sa maîtresse, l'a traité comme un gredin, le menaçant « de lui faire donner des coups de bâton par ses gens. « Celui-ci a pris au collet M. de Langeac, a fait sem- « blant de ne pas le connaître, et l'a forcé à venir chez « le commissaire. Le sieur Guérin s'étant réclamé du « prince son maître, lui a été renvoyé. Cependant son « adversaire jettait feu et flamme... On répand la copie « d'une lettre écrite à cette occasion, dit-on, à M. de « Langeac, par le prince de Conti : On dit, monsieur, « que vous voulez faire périr le sieur Guérin sous le « bâton. Je vous prie de songer qu'il est mon chirurgien ; « qu'il m'est fort attaché ; que j'en ai besoin, car j'ai « beaucoup vu de filles; j'en vois encore... J'ai eu des « bâtards, mais j'ai toujours eu soin qu'ils ne fussent « pas insolens... »

Nous trouvons encore dans le livre de Pierre Manuel, *La Police de Paris dévoilée*, le paragraphe suivant relatif au susdit Guérin : « M. Guérin, chirurgien du prince « de Conti, qui bat tous les buissons pour faire sortir le « gibier, a présenté à son Altesse un enfant de treize « ans, qui n'a jamais servi. Monseigneur l'a chargé de « l'essayer et de lui en rendre compte à son lever. »

[1] L'abbé *Renaud*, et le poète *La Salle*, étaient les commensaux ordinaires d'Audinot. Leur talent littéraire consistait à bien boire, bien manger, à rimailler de plates et peu spirituelles saletés, et, par-dessus tout, à embaucher les filles publiques, qui rôdaient au boulevard.

leurs mains, ils vous les façonnent et les mettent eux-mêmes *en état d'aller*; cela vaut bien mieux que toutes les morveuses que ces mères viennent me jeter à la tête, car pour quelques-unes comme la Jouglas et la Duparc, qui vous fournissent du *gentil* et du *drôle*, combien d'autres, comme la Baudri et la Bidaine[1], veulent vous *emberner de fouilli et de marmaille*. — A propos de cela, comment vous comportez-vous en général avec tous vos petits cabotins? — Mais, bien et mal. Je donne parfois du pied au cul aux petits garçons, et je chatouille souvent le revers aux petites filles; au reste, je me prête à la foiblesse d'âge de celles-ci, et je leur présente volontiers de quoi faire joujou.

— Vous avez de ces enfans qui sont étonnants! L'abbé[2] et Eulalie[3] ont été du nombre.

[1] L'une est un rebut de Lyon, l'autre est proscrite de Rouen : et toutes deux sont revendeuses de robes de femmes, de redingotes d'Angleterre, de tabac, d'eau-de-vie et de filles, etc. (*Edit. orig.*)

[2] L'abbé, tel était le surnom de *Jean Thomas Talon*, âgé de 17 ans. Ce surnom datait du jour où le jeune *Thomas* avait créé et récité le compliment de l'abbé dans *La Guinguette*, lors du passage à Montargis de la comtesse d'Artois. Il jouait à l'Ambigu les rôles d'amoureux et d'abbés.

[3] *Eulalie-Joséphe Audinot*, était la plus jeune des trois filles d'Audinot. dont une, *Marie-Françoise*, était morte en 1758, et dont l'autre, *Cécile*, avait épousé *Gardel*, l'émule et le collègue de *Vestris* à l'Opéra.

Née le 19 mars 1759, Eulalie avait été initiée de bonne heure à l'existence factice du tremplin. A huit ans (*3 août 1767*), elle débuta dans *Le Bouquet*, pièce

Votre petit Gascon[1] est bien l'espiègle le plus comique et le plus chaud ! Votre Crispin[2] a presque autant de talens que de vices. La pe-

mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois chez le chevalier d'Arcq, à l'occasion de la fête de madame la comtesse de Langeac. « C'est, nous dit Bachaumont à « cette date, un prodige de la nature encore plus que de l'art. » Le 26 avril 1768, les *Mémoires* nous apprennent encore que la troupe d'Audinot, jouant à Versailles, obtint un grand succès, dû en grande partie à la présence de : « Mlle Eulalie qui réunit les talents du chant, de la danse, et de la déclamation. » A l'époque de l'apparition de la *Confession* (1774), Eulalie était au couvent des dames Saint-Michel, rue de la Poste.

[1] C'est ainsi qu'on nommait *Claude-Jacques Talon*, qui, âgé de 15 ans, était engagé pour jouer les rôles de caractères et les personnages ridicules, les pères et les pédants.

[2] *François Bordier*, âgé de 15 ans, remplissait à l'Ambigu, depuis la fondation de ce théâtre, les rôles de Petits-Maîtres, de Crispins, et de Pères Nobles. Bordier était l'incarnation parfaite du cabotin de ce genre de théâtre de tolérance; petit, fluet, la figure avinée, le regard vitré, la tenue plus ou moins dépenaillée, il était le type le plus complet du libertin « *Sainte-Nitouche* » et du « *Riboteur nocturne* », comme l'appelle un biographe de cette époque.

Sorti de chez Audinot en 1781, il fit partie à titre d'intéressé, d'une troupe volante d'un « *Spectacle de bois* » desservant Boulogne, Saint-Cloud, Versailles. Cette Société dramatique ambulante ayant fait de mauvaises affaires, Bordier revint à Paris et débuta aux Variétés, dans *Jacquot et Colas duellistes*, et dans *Ésope à la foire* (1782). Quelques années plus tard il partit, et, compromis dans des troubles politiques, fut pendu à Rouen le 21 août 1789.

Plus tard, en 1793, son innocence fut reconnue et son nom réhabilité. L'*Espion du boulevard*, (Tome II, pages 30 à 32), donne des détails curieux sur les négociations bizarres de Bordier avec *Le Fèvre*, *tapissier*

tite Henriette[1] est un chef-d'œuvre de l'art. Le petit Moreau[2] est un prodige de la nature; aussi tout Paris s'intéressa-t-il à lui pendant la forte maladie qu'il eut il y a quelques années. — Hé bien! c'est singulier, dans ce temps-là même je lui souhaitois la mort de grand cœur en présence de tous mes amis. — Ah! triple Jésuite! Et pourquoi cela? — Mais l'abbé, ne vous fâchez donc pas pour des misères; il est vrai que le petit drôle est passable, qu'il m'est fort attaché, qu'il a même été la base de ma fortune, mais tant qu'il vivra, le public exigera que je le garde; j'aurai la mortification de le voir ap-

ordinaire des Histrions et filles du boulevard, sur son déménagement nocturne de la rue des Fontaines, et sur un certain cadeau *cruel*, que lui fit une actrice de chez Audinot, Sophie Fiatte.

[1] Pour ce « *chef-d'œuvre de l'art*, » force nous est de nous en rapporter au jugement de l'auteur de la *Confession*, car les renseignements nous font défaut. Cependant, dans le second volume de l'*Espion du boulevard*, le *Chroniqueur désœuvré* nous donne à penser que cette demoiselle Henriette était la maîtresse de *Mont-auciel*, et nous apprend que « cette actrice jadis si char-« mante chez Audinot, actuellement si pitoyable aux « Variétés, fut obligée de se contenter d'aller jouer Cen-« drillon sur le théâtre des élèves. »

Ce passage nous met à l'aise, en fixant notre jugement sur la façon *pitoyable* de jouer, de ce « *chef-d'œuvre de* « *l'art.* »

[2] Nom de son arlequin. Cet acteur âgé d'environ dix-neuf ans, n'a que quarante-quatre pouces de haut, mais il est moulé et plein de talents. (*Edit. orig.*)

Moreau était le fils d'un musicien des *ex-Italiens*. Il était entré chez Audinot, vers 1769, alors que ce der-

plaudir, un tas de gens prétendront que je lui dois de la reconnoissance, et cela est fort gênant! Au lieu que s'il alloit *ad patres*, j'aurois la satisfaction de voir ses amateurs le regretter, de me rire d'eux et d'insulter à sa mémoire, et cela est très-agréable. — Mogredieu! s'écria le saint abbé, quand on vous auroit inoculé toute l'ingratitude des filles entretenues de Paris, vous n'en seriez pas plus infecté. Je vois que votre âme est une fourmilière intarissable de crimes!... — Ah! de grâce, mon père, calmez cette tempête d'injures, car je ne suis pas marin. — Hé bien, je vous dispense de m'avouer tous vos péchés, mais, avant que j'ose jamais

nier était encore montreur de marionnettes à la *foire Saint-Germain*.

Engagé aux « *Comédiens de bois* », pour servir de compère à Polichinelle, il eut dès son début de grands succès, de courte durée cependant, à en croire l'*Espion du boulevard*. « A l'égard de Moreau, que peut-on dire « de cet embryon? On ne doit pas être plus étonné de « ses succès, que de la parfaite indifférence avec laquelle le public sourit à son espèce de talent. Quand « il parut sur les planches d'Audinot, le peuple cria au « prodige, il passa pour la merveille de ce théâtre; mais « il eut le sort de tous les phénomènes de ce genre, il « tomba dans l'oubli, et n'est plus regardé que comme « utile à remplir une légère place au théâtre où il a paru « jadis avec tant d'éclat. »

En 1780, il quitta Audinot, et débuta aux Variétés dans Arlequin de la *Corbeille enchantée* ou le *Pays des chimères*, et dans le *Jaloux d'Estramadure*, de Boissel.

Deux ans plus tard (*avril 1782*), il rentra chez Audinot dans une pièce du répertoire.

les absoudre, il faut, mon frère, en concevoir un sincère repentir. — Qui ? moi, me repentir sur le lit de la mollesse et sous les lambris de l'opulence! — Je veux, au moins, pour morigéner cette âme récalcitrante, vous imposer plusieurs pénitences. — Faites donc, mais surtout traitez-moi en richard vaniteux, en gros payeur. — Allez, je ferai bien les choses.

D'abord vous ferez trois actes de contrition pour avoir osé dénigrer vos *Audiences de Cythère*; vous en ferez six pour avoir pu craindre la chute de la pantomime d'*Alceste*[1].

Vous rayerez de votre répertoire toutes les pièces de l'auteur d'*Il n'y a plus d'enfans*[2], et vous remettrez souvent celle-ci, par humanité pour ce pauvre petit roquet du Parnasse.

Vous vous racommoderez avec Renoult pour lui dire, de ma part, que le *Juge de Mesle* est bien moins bon que vous ne l'avez cru; que *Faute d'un point*, etc., est assez joli ; que *le pe-*

[1] Les *Audiences de Cythère* et *Alceste*, ou la *Force de l'amour et de l'amitié*, — pièces de *Jean-François Mussot*, — qui devint en 1775 l'associé d'Audinot. La première comédie en un acte, en prose, fut représentée à l'Ambigu en 1770, et reprise plus tard, en 1776, sous forme de pantomime; la seconde, en deux actes, musique de Papavoine, fut représentée en octobre 1772; il y avait dans cette pièce une procession et un enterrement, qui valurent à M. de Sartines, une lettre violente de l'archevêque de Paris.

[2] *Il n'y a plus d'enfans*, comédie en un acte de *Nougaret*, pièce où « il y a de la naïveté et des scènes d'une morale peu épurée. » *Bachaumont, 9 avril 1772.*

tit Poucet est fort médiocre, et que l'*Espiègle* fut très-mauvais [1].

Vous rechercherez aussi l'avocat Araignon [2], et vous recevrez enfin la douzième pièce qu'il a faite vainement pour vous. Hâtez-vous de jouer quelque chose de lui sur votre théâtre ou craignez qu'il ne vous joue vous-même en public. Je sais qu'il vous prépare sourdement des traits qui vont vous paraître bien venimeux ; au reste, pourroit-il rien donner chez vous d'aussi mauvois que *l'Astrologue*, pièce remplie de contre-sens, de lieux communs, et de plates plaisanteries [3].

[1] *Jean-Julien-Constantin Renoult*, naquit à Honfleur en 1725, il avait été cordelier et prédicateur. Plus tard, il abjura la religion catholique et se fit protestant ; il fut secrétaire de M. de Gesvres, gouverneur de Paris.

C'était un auteur médiocre et de peu d'esprit. La plupart de ses pièces ne furent pas imprimées, et entre autres, les trois pièces dont il est ici question.

[2] *Jean Louis Araignon* était un ancien avocat au parlement de Paris; auteur dramatique sans valeur, il fit représenter quelques pièces, non imprimées. Le seul titre qu'il eût à l'immortalité fut le brevet de *Citoyen Malouin*, et la médaille d'or, que lui valut une pitoyable tragédie en cinq actes : *Le Siège de Beauvais* ou *Jeanne Laisné*. « Ouvrage d'un honnête citoyen, dit Bachaumont à la date du 6 mars 1766, plus capable sans « doute de faire une bonne action que de composer un « bon drame. » Araignon eut une singulière façon de remercier les autorités de Saint-Malo. Il fit imprimer à ses frais, une comédie en cinq actes en prose, sorte de drame romanesque ayant pour titre : *Le Vrai Philosophe*, *comédie pour rire* (1767), avec une dédicace à MM. les maires et échevins de Saint-Malo.

[3] Il y a entre autres bêtises un prétendu interlocuteur

Et puisque nous en sommes à Plainchesne, vous lui direz que sans l'inutile et scandaleux abbé, *la Guinguette* seroit assez agréable[1], grâce à tout ce que vous y avez fait faire et refaire par les ouvriers de votre boutique littéraire. Vous lui ferez supprimer le rôle de *Braillant*, des *Fêtes du Rempart*, parce qu'il n'est pas séant de se jouer soi-même. Représentez-lui que le caractère de son *Gourmand* est aussi monstrueux que sa taille, et apprenez, à propos de ses *Leçons de l'Amour*, qu'il n'y a pas de sens commun à mettre un lit d'étoffe dans un jardin, à y faire croître des palmiers d'or. Sachez aussi tous deux qu'on ne paroît pas à l'audience à cheval, et conseillez-lui, si jamais il devient homme de lettres, de ne plus représenter la voluptueuse *Ninon* avec le caractère d'une des procuratrices de votre table, et surtout de ne plus employer de phrase aussi nauséabonde que celle

qui, au lieu de motiver son entrée, et de filer la scène, l'a remplie de danses à la muette. Je demande à l'auteur qui il est ? ce qu'il veut ? et ce qu'il prétend qu'on lui dise ? Ou plutôt, je lui demande à lui-même : pourquoi il écrit *invitâ Minervâ*, et même malgré les hommes et les dieux ? (*Edit. orig.*)

[1] *La Guinguette*, ambigu-comique, représenté chez Audinot en 1770, puis à Montargis en 1771, lors du passage de la comtesse d'Artois. « C'était, dit Bachaumont, une image riante et spirituelle de ce qui se « passe dans les tavernes ; c'est un joli *Téniers*. »

Quant aux *Fêtes du Rempart* et aux *Leçons de l'Amour* nous n'avons trouvé aucun renseignement relatif à ces deux pièces.

où le petit Arlequin parle si bassement de ses ongles [1].

Chassez sur-le-champ votre grand pendard de frippier de littérature. Quand il seroit aussi vrai qu'il est faux qu'il ait fait les *Oies de Philippe*; quand il n'auroit pas pillé partout la farce des *Faiseurs de Modes*, en auroit-il plus de droit de nous accabler d'une *Tignasse savante*, d'un *Orphée de Guinguette*, de la *Fortune détrousseuse des passans*, et de quantité d'autres platitudes qu'il escroque à ses pauvres petits chambrelans de littérature, qui ne devront jamais à leurs talens, ni la faculté de vivre, ni l'avantage d'être passé maîtres; mais ordonnez avant tout à son *Lustucru* de le tenailler le premier, pour avoir osé marteler le bon sens, en faisant mettre des têtes humaines à la forge, et en insultant platement et à brûle-pourpoint un sexe, dont la présence vous est si nécessaire, et dont le service lui est si lucratif [2].

— Le chasser est facile, j'avois même essayé de me donner ce plaisir lorsque je l'envoyai cabo-

[1] Voici la phrase (Arlequin joue le rôle d'avare) : « Il « y a quinze ans que je ramasse mes rognures d'ongles « pour faire une tabatière de corne. » J'en jure par Apollon, l'auteur de *Richard sans peur* n'a jamais rien fait de si dégoûtant. *(Edit. orig.)*

[2] Le grand pendard de « frippier de littérature », dont il est ici question, est certainement Arnould. Quant aux cinq pièces de théâtre, elles nous sont complètement inconnues.

tiner en campagne, et que son défaut de talent me le ramena ; alors, ne sachant plus quelle impertinence lui faire pour m'en débarrasser, j'aimai mieux que sa malle restât sur le boulevard que de la laisser rentrer chez moi ; mais enfin je réfléchis que ce Lyonnois ne pourroit jamais jouer de bons rôles sur les tréteaux de province, qu'il n'en pourroit jouer que de très-mauvais sur la place des Terreaux de sa ville, cela me décida à lui redonner la surintendance de mon théâtre et de mes plaisirs. — Ah ! mon cher Audinot, vous êtes étroitement lié au vice, vous ne pouvez vous détacher de Mont-au-ciel. Renvoyez donc à son défaut votre *ganache* de Liesse avec le plat Joli et les autres saltimbanques des chœurs de l'Opéra. — Oh ! pour cela, je n'en ferai rien, nous avons été tous deux *frater*, et il est naturel qu'un barbier rase l'autre. — Hé bien, congédiez tout au moins votre trop complaisant Boston, et restituez au premier auteur de votre fortune, au savant compositeur de la *Partie de chasse*[1], le droit de régner à votre orchestre, et de la faire retentir des sons italiens de sa musique sentie. Demandez pardon au goût, au public, à Dieu même, d'avoir fait bégayer bêtement les rôles de baillifs à votre informe Boitte[2], qui semble n'avoir été ébauché

[1] L'italien *Ferrère*, qui fut longtemps chef d'orchestre chez Audinot.

[2] *Boitte*, acteur d'une nullité digne du profond silence

par la nature que pour effrayer sous l'accoutrement bizarre d'un ogre, ou sous la peau hérissée d'un ours [1]. Faites-en autant pour avoir donné *Le petit Chaperon rouge* [2], dont l'auteur vient de prouver publiquement qu'un sot peut être secrétaire d'un homme d'esprit.

Enfin, pour apprendre à ménager les trésors que Plutus vous jette follement à la tête, voyez l'abus qu'en ont fait la *Pélissier*, la *Deschamps* [3] et mille autres. Elles sont tombées

que gardent sur son nom tous les papiers du temps.

[1] Allusion à deux espèces de rôles maussades qui se jouent fréquemment à l'*Ambigu-Comique*, et qui font rire à pâmer le balourd Nicolas. (*Edit. orig.*)

[2] Nous croyons que cette pièce est une des premières productions de *J. Aude*, le créateur de Mme Angot, qui fut un certain temps le secrétaire de Buffon.

[3] La *Pélissier* était une fille entretenue, célèbre au boulevard, par ses excentricités. « *Violemment entichée des bouffonneries* » de la parade, elle faisait une pension à chacun des montreurs de marionnettes du boulevard, entre autres à Audinot, pour assister chaque jour à deux parades, qu'on devait lui représenter. Elle jouait à la grande dame, elle donnait fort souvent aux comédiens des cadeaux de grande valeur. Un jour, pendant une représentation à la Comédie-Française, elle offrit à Le Kain une tabatière enrichie de diamants. Raconter en détails la vie de cette fille serait chose difficile; aussi ne pouvons-nous mieux renvoyer le lecteur qu'aux pages 110, 111 et suivantes du *Colporteur* de Chevrier; il y trouvera tous les renseignements de nature à l'édifier sur le compte de cette « *Madame à seize quartiers.* »

La *Deschamps* était une danseuse de l'Opéra; elle avait eu une maison superbe, les plus beaux chevaux de Paris, cent mille écus de pierreries, puis un jour elle

du trône de la fortune dans la fange de la misère, et rentrées dans le néant, elles sont devenues l'opprobre du public dont elles avoient été les idoles.

Pour mieux extirper le vice de l'orgueil qui vous ronge et vous gangrène le cœur, rappelez-vous, mon frère, rappelez-vous votre état primitif; retracez-vous ce taudis[1], où si souvent sur un simple grabat vous abusiez, vous outragiez l'amour tendre, l'amour constant, l'amour parfait. Rétrogradez davantage, et portez votre vue sur ces plaines où vos pères, en sabots grossiers, en habits de bure, en cheveux plats, et le corps courbé sur une charrue, partageoient humblement le travail des bœufs qui étoient attelés à son timon, en se roidissant contre son soc.

J'ajoute pour dernière et plus sensible pénitence, la peine de voir votre Confession imprimée et répandue partout, afin que cet aveu public de vos fautes soit le témoignage de votre repentir, et qu'il serve à jamais de leçon à tout histrion comique ou tragique, qui voudra, même à titre de premier rôle, scandaliser ou insulter la société, qu'il est fait pour amuser. — Mais vos Canons défendent de publier... — C'est bien

« *avait envoyé à la Monnoie* le produit de deux années « de veilles, de douleurs et de plaisirs » et disparut.

[1] C'est apparemment du petit réduit de la porte Saint-Denis, que le saint homme veut parler. (*Edit. orig.*)

à un enfant de Loyola qu'il faut prescrire des bornes !...

Sur ce, M. l'abbé se leva, secoua la poussière de ses pieds et tira la porte en s'écriant : *O iniquitates!* Il traversa sans difficulté le salon, où personne ne lui demanda même des nouvelles de maître Aliborum, tous ses amis et amies étant déjà occupés à se partager les cristaux du beau lustre, les diamans du somptueux cartel, et les petits flambeaux d'or moulu, etc. Il trouva plus d'embarras à la sortie de la maison; car le bon Michel, croyant déjà son maître sous les griffes du démon, depuis qu'il l'avoit laissé entre les mains du saint Père, étoit allé beugler tristement tout le long des boulevards : « Nicolas se meurt, Nicolas est mort. » Et comme il craignoit qu'on lui refusât les honneurs d'un convoi, il avoit déjà retenu tous les falotiers du Marais pour illuminer le cortège, qu'il se faisoit un devoir de lui donner. A ces cris, Nicolet, transporté par la jalousie du métier, s'étoit élancé sur son balcon, où il crioit avec sa voix rauque, et suivant son ancien style : *Hé bien, Messieurs, entrez chez nous, on va commencer, c'est la même chose.*

Le digne confesseur, grommelant toujours contre son indigne pénitent, se sauva sans daigner détromper le public et quitta le boulevard où le bruit de cette mort voloit avec la pous-

sière. Le sémillant Nougaret[1] qui y ricanoit devant la loge où il avoit fait bâiller, dit : Hé bien, je mettrai son éloge l'année prochaine dans l'*Almanach forain*, à la place de celui du singe[2], et l'apathique Barette, qui n'aimoit plus que son Molière, dit froidement en passant par-là, et fit répéter à mille autres :

« *La volonté du ciel soit faite en toutes choses.* »

[*On donnera dans peu et par suite les Matinées d'Audinot, ses Petits Soupers, et sa Petite Maison, etc.*[3]] (EDIT. ORIG.)

[1] *Pierre Jean-Baptiste Nougaret*, né à la Rochelle en 1742, mourut à Paris en 1823. Auteur fécond, son œuvre est considérable. Il fit du roman, de l'histoire, de la critique littéraire, du théâtre, et prit une part assez active à la publication de la *Bibliothèque du Théâtre français*, publiée sous le nom du Duc de La Vallière.

[2] C'est un petit bonhomme à prétentions, qui vouloit sûrement, en traitant d'une matière si sèche, faire un nouveau chef-d'œuvre, comme *Matanasius*. (*Edit. orig.*)

[3] Ces divers ouvrages, annoncés par Audinot, n'ont jamais paru.

FIN.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY.

PN
2638
A85A3

La confession generale
d'Audinot

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY